

Que déclenche la convocation des Etats Généraux (2) ?

Tu as vu hier que la convocation des Etats Généraux n'a pas arrangé les choses. En effet, le roi a pris parti pour les ordres privilégiés que sont le clergé et la noblesse. Les députés du Tiers-Etat, avec quelques membres du clergé et de la noblesse, ont donc décidé de se constituer Assemblée Nationale et de ne se séparer qu'après avoir donné une Constitution à la France. C'est le Serment du Jeu de paume.

Mais ce n'est pas la seule chose qu'ont engendré les Etats Généraux.

Voyons aujourd'hui les autres conséquences de cette réunion.

Tu vas lire les documents fournis et répondre aux questions suivantes :

1. Qu'est-ce qui effraie les Parisiens et qui va déclencher une émeute ?

Ce qui effraie les Parisiens c'est que le roi a fait stationner les soldats autour de Paris car il craint les excès de l'agitation.

2. Pourquoi les émeutiers s'attaquent-ils à la Bastille ?

Ils s'attaquent à la Bastille car c'est une prison qui est le symbole d'un pouvoir royal autoritaire et injuste.

3. Quand les émeutiers ont-ils pris la Bastille ?

Ils ont pris la Bastille le 14 juillet 1789.

4. Comment se nomme la révolte dans les campagnes ?

Dans les campagnes, la révolte se nomme la Grande Peur.

5. Que fait l'Assemblée nationale constituante pour faire revenir le calme ?

Pour faire revenir le calme, l'Assemblée décide d'abolir les Privilèges et les droits féodaux.

6. Que se passe-t-il le 26 août 1789 ?

Le 26 août 1789, les députés rédigent la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

Lexique :

Sans-culottes :

révolutionnaire souvent de milieu ouvrier ou artisan portant un pantalon.

Résume ce que tu viens de voir en complétant le texte avec les mots suivants :

Après la naissance de l'Assemblée nationale, le roi décide de placer des soldats tout autour de Paris afin d'éviter les excès de la révolte. Cette décision attise le **mécontentement** du peuple et le **14 juillet 1789**, les émeutiers prennent la prison de la **Bastille**, symbole du pouvoir royal.

Pendant l'été, la révolte se propage dans les campagnes. C'est la **Grande Peur**. Pour faire revenir le calme, l'Assemblée nationale décide d'**abolir** les privilèges des nobles et du clergé. Et le 26 août 1789, elle rédige la **Déclaration des droits de l'homme et du citoyen** qui donne au peuple l'**égalité** devant la loi et le droit à la **liberté** et à la **justice**.